L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI, 7 AVRIL 1888.

PETITES ANNONCES.

PENSION—Grandes chambres bien aérées, à $2, $3 et $4 la semaine; pension, $3.50; dans une famille française, 216 Bourbon, entre Dumaine et St-Philippe. 4 avril—

A. B. Philipps, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $90,000. 29 déc—6m

DEMANDES.

ON demande.—La semaine prochaine, une couturière qui s'entend à travailler pour les enfants et à confectionner des robes; qui peut aussi tailler et essayer. S'adresser, 396 Esplanade. 6 av—2f

UN Français désirerait trouver de l'emploi chez un maréchal-vétérinaire pour faire les pansements et les traitements. S'adresser à P. C. rue St-Philippe No 101. 6 av—3f

ON demande—Des femmes pour faire du linge de dessous. S'adresser 171 rue Sud Remparts. 3 avril—1 sem

A LOUER.

A LOUER—La Boulangerie avec deux fours No 128 rue Marais, très bien située et en bon état, à un prix modéré. Pour les conditions, s'adresser No 41 Nord Remparts. 31mars—15f.

MAISON à louer—Encoignure Dumaine et Bourgogne avec installation de comptoir et étagères pour grocerie ou magasin. S'adresser No 137 rue St. Pierre. 24mars—1m.

Ventes de Propriétés Foncières —POUR— TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Cinquième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 7ème jour d'avril, A. D. 1888, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû au moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1887, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1887, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

BENBURY, MME R. A. C.— Taxe de 1887, montant à $2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Peter, Powder et Bouny, désigné comme lot No 11 et 12 de l'ilet No. 3, mesurant 63 pieds 10 pouces de face à la rue Delaronde sur 100 pieds de profondeur.

CULBERT, ANN ET N. SMITH.— Taxe de 1887, montant à $1 15
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Socrate, Lapeyrouse, Franklin et Monroe, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 219, mesurant 40 pieds de face à la rue Socrate sur 128 pieds de profondeur.

DAVIS, HESTER— Taxe de 1887, montant à $30
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vallette, Verret, Newton et Homer, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 157, mesurant 32 pieds de face à la rue Vallette, sur 100 pieds de profondeur.

GRAHAM, MORGAN, N.— Taxe de 1887, montant à $2
Huit lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Newton, Pacifique et Homer, désignés comme lots No 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No. 161, mesurant 258 pieds de face à la rue Atlantique sur 123 pieds de profondeur.

GRAHAM, MORGAN N.— Taxe de 1887, montant à ....30 c.
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Newton et Homer, désigné comme lot No 12 de l'ilet No. 131 mesurant 32 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

GRAHAM, MORGAN N.— Taxe de 1887, montant à ....90 c.
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Newton et Homer, désignés comme lots Nos 14 et 15 de l'ilet No. 161, mesurant 64 pieds de face sur 123 pieds de profondeur.

HAYWOOD E. et G. MAKER— Taxe de 1887, montant à $1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Socrate, Franklin et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 219, mesurant 32 pieds de face à la rue Monroe sur 128 pieds de profondeur.

HOWARD, VVE CHAS.— Taxe de 1887, montant à $1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmira, Chestnut, Flize et Alix, désigné comme lot No 24 de l'ilet No 59 mesurant 30 pieds de face à la rue Chestnut, sur 120 pieds de profondeur.

LOUISIANA ELECTRIC LIGHT AND POWER COMPANY.— Taxe de 1887, montant à $5 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Seguin, Bartholomy et Villeré, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 13, mesurant 31 pieds 1 pouce et 9 lignes et 31 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Patterson sur 108 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur.

MILLER, SAMUEL— Taxe de 1887, montant à ....
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, … Powder et Church, désigné comme partie du lot No. 5 de l'ilet No. 89, mesurant 48 pieds de face à la rue Market, sur 34 pieds de profondeur.

QUIGLEY ANDREW— Taxe de 1887, montant à 48c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Chestnut, Elmire, De Armas, désignés comme lots Nos 23 et 24 de l'ilet No. 191, mesurant 60 pieds de face à la rue Decatur, sur 128 pieds de profondeur.

SMITH L.— Taxe de 1887, montant à $1 50
Une portion de terre avec améliorations, dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Newton, Madison et Homer, désignée comme partie du lot No 11 de l'ilet No. 154, mesurant 30 pieds de face à la rue Monroe, sur 60 pieds de profondeur.

TREVILLE, CHAS.— Taxe de 1887, montant à $1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Gainger, Magellan et Monroe, désignés comme lots Nos 1 et 2 de l'ilet No. 281, mesurant 127 pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

CHARLES CAVANAC,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur, Paroisse d'Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Lange vs James Marcinte et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,524—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Commerciale Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, etc., dans le Troisième District désigné par le numéro 9 dans l'ilet numéro 9, borné par les rues Congress, Independance, Remparts et Bourgogne; ledit lot forme l'encoignure des rues Congress et Remparts, et mesure au pied américain quarante-cinq pieds huit pouces de face à la rue Congress sur une profondeur de quatre-vingt huit pieds neuf pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles et face à la rue des Remparts. Etant la même propriété acquise par Salvator Marcente, un des défendeurs dans cette affaire, conformément à un acte passé par devant Charles Maille, notaire, le 18 juillet 1885.

Saisie dans l'affaire ci-dessus comme étant la propriété de Salvator Marcente.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5avril—3, 10, 17, 24 av—1, 5 mai.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Catherine Graeger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No. 23 147—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Wellman, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHAN, Greffier.
5avril—7, 12, 16.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif et Syndic.

D'une Plantation de valeur dans la Paroisse Terrebonne, connue comme Plantation Evergreen—

Comprenant la résidence, cuisine et dépendances, sucrerie, cabanes, machines, installations, mulets, bêtes à cornes, wagons, charrettes, charrues et tous les ustensiles de la ferme, etc.

A des conditions faciles et avec un faible intérêt.

Dans l'affaire de H. Groebel & Co. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,625—En vertu d'un ordre de vente en date 2 avril 1888, lancé dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et adressé à Thomas Duffy, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et à Olivier Marionneaux, syndic des créanciers de Henry Groebel & Co. et de Henry Groebel et de Olivier Marionneaux, et ordonnant la vente de la propriété ci-après décrite, avec les conditions ci-après mentionnées qui seront faites par le dit Thomas Duffy, Shérif Civil, et Olivier Marionneaux, syndic, etc., conjointement ou séparément.

Conformément au dit ordre, la propriété ci-après décrite sera offerte en vente à l'enchère publique aux conditions ci-dessous mentionnées, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, à savoir—

Le tout d'un certain morceau de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, comprenant sucrerie, cabanes, machines et installations, mulets, bêtes à corne, wagons, charrettes, charrues et tous les ustensiles de ferme qui y sont employés ou qui servent à la culture, etc., connu et désigné comme Plantation Evergreen, située dans la paroisse Terrebonne, en cet Etat, sur les deux rives du Bayou Terrebonne, à peu près six milles du Bayou Lafourche, mesurant vingt-quatre arpents et demi de face sur les deux rives du Bayou Terrebonne sur une profondeur de dix arpents sur le côté ouest du dit Bayou et trente arpents de profondeur sur le côté est du dit Bayou Terrebonne, étant borné sur la partie supérieure par la terre anciennement appartenant au feu Leufroy Barras et la partie inférieure par les terres anciennement appartenant à John C. Potts, exceptant cette partie qui a été acquise par Prosper Le Blanc de Mme Mary Jane Ellis et mesurant un arpent de face sur une profondeur de dix arpents. Laquelle propriété a été acquise par Henry Groebel et Olivier Marionneaux par achat à l'enchère publique faite par le marshal des Etats-Unis du District Est de la Louisiane, le 1er avril 1882, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par l'Honorable Cour de Circuit des Etats-Unis du Cinquième Circuit, District Est de la Louisiane comme affaire de Joseph J. Marion vs Townson Ellis, No 9,385 du dossier de la dite cour, conformément à l'acte qui le lui accordé par le dit marshal, en date du 5 juillet 1882 et enregistré au bureau du greffier de la paroisse Terrebonne, livre G. G., folio 622 et seq.

Le 29 mars 1886 Henri Groebel et Olivier Marionneaux, par acte pardevant André Hero, Jr., notaire, ont vendu un tiers à Leo LeBlanc, mais par acte pardevant N. B. Triste, pour la paroisse d'Orléans, le 29 mars 1888, Leo LeBlanc a retransféré le dit tiers à Olivier Marionneaux, syndic de H. Groebel & Cie. et d'Henri Groebel et Olivier Marionneaux.

Voici l'inventaire des biens sur la dite habitation:

Sucrerie, magasin à maïs, écurie, huit cabanes simples, trois doubles, résidence, cuisine et maisons de dépendances, machine à dessèchement complète, environ 180 barils de maïs, tiennes de fèves assez pour nourrir jusqu'à la nouvelle récolte, 2 charrettes, 2 wagons, 3 charrettes à bagasse et une charrette à eau, charrues, moulins à coton et autres instruments nécessaires à la culture. Il y a 70 acres de plant de cannes, 100 acres souches d'une année, 40 acres souches de deux ans, 21 jeunes mulets.

Conditions—Un quart ou plus comptant; le reste à un crédit de un, deux, trois et quatre ans en billets de l'acquéreur datés du jour de la vente portant hypothèque spécial et lieu du vendeur avec 6 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à échéance et 8 pour cent par an après maturité avec la clause de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devra assurer les bâtisses et les améliorations pour le montant de la somme à crédit et transférer la police au vendeur; de même qu'il devra payer toutes les taxes de paroisse et municipales de l'année 1888.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Olivier Marionneaux, syndic des créanciers de Henry Groebel & Cie. et de Henry Groebel et d'Olivier Marionneaux.
3 avril—3 10 17 24—mai 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louisiana Homestead Association vs New Orleans vs. Léon Capas.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 22,952—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'allée Commercial Place, Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 avril 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No municipal 517, borné par les rues Poydras, Galvez, Perdido et Johnson. Le dit lot touche au lot No 10 et mesure vingt-huit pieds de face à la rue Galvez, le même nombre de pieds dans la ligne du fond, sur une profondeur de cent trente-deux pieds trois pouces cinq lignes, conformément à un plan déposé au bureau de A. J. Villeré, notaire, comme plan No un.

Acheté par le défendeur des demandeurs par un acte pardevant M. T. Ducros, notaire, le vingt-troisième jour d'octobre 1886. Titre enregistré au Bureau des Aliénations, livre 126, folio 351.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 mars—19 20 27—avril 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une chance splendide pour un placement rémunératif.

Vente par le Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Cinq portions de terre de valeur avec les bâtisses et améliorations sur la rue Baronne, entre South Poydras et Lafayette, (la rue à l'arrière étant la rue Dryades.)

Un quartier qui s'améliore tous les jours; la rue Baronne a été récemment pavée avec l'Asphalt, etc.

Un emplacement spécial pour les affaires d'écurie, etc.

Le tout conformément à un plan qui sera exposé à la Bourse des Encanteurs.

Aussi un lot de valeur et bâtisses et améliorations sur la rue Girod, entre Baronne et Carondelet, (la rue à l'arrière étant la rue Lafayette.)

Dans l'affaire de la succession de James Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,210—En vertu d'un jugement et ordre de vente, signés le 19 mars 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 avril 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Cinq certaines portions ou lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, South Poydras, Lafayette et Dryades, désignés par les lettres A, B, C, D et E, sur un croquis et plan qui ont été faits par Arthur De Armas, ingénieur civil et voyer daté le 26 mars 1888, déposé au bureau du shérif civil de la paroisse d'Orléans. La dite portion de terre mesure conformément au dit plan, comme suit:

Le lot A mesure trente-quatre pieds six pouces de face à la rue Baronne sur une profondeur de deux cents pieds quatre pouces et quatre lignes sur le côté vers la rue Lafayette et le sépare du lot B, et une première profondeur de quarante-cinq pieds quatre pouces et quatre lignes sur le côté vers la ligne la plus près de South Poydras à laquelle profondeur il s'étend à un angle droit vers la dite rue South Poydras, vingt et un pieds et six pouces, puis une autre profondeur de quarante pieds jusqu'à la ligne du fond, laquelle ligne du fond mesure cinquante-six pieds.

Ensemble avec l'usage d'une allée en commun avec le dit lot et d'autres, et mesure huit pieds de largeur sur la rue Baronne et cent soixante pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur touchant aux dits lots vers la rue South Poydras.

Le lot B mesure vingt-six pieds six pouces de face à la rue Baronne, sur une profondeur de deux cents pieds quatre pouces et quatre lignes sur le côté vers la rue South Poydras et qui le sépare du lot A, et une première profondeur de cent soixante pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne la plus près de la rue Lafayette et qui le sépare du lot C de laquelle profondeur il s'étend à angle droit vers la dite rue South Poydras de huit pieds et dix pouces, puis une autre profondeur de quarante pieds jusqu'à la ligne du fond et la dite ligne du fond mesure quinze pieds et huit pouces.

Le lot C touche au lot B vers la rue Lafayette et mesure vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent soixante pieds quatre pouces et quatre lignes, entre lignes égales et parallèles; la ligne du fond mesure vingt-cinq pieds six pouces.

Le lot D touche au lot C et mesure vingt-sept pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de deux cents pieds quatre pouces et deux lignes sur le côté vers la rue South Poydras et une profondeur de deux cents pieds quatre pouces et une ligne sur le côté vers la rue Lafayette et qui le sépare du lot E, et vingt-sept pieds de largeur dans le fond.

Et le lot E mesure vingt-sept pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de deux cents pieds quatre pouces et une ligne sur le côté vers la rue South Poydras et qui le sépare du lot D, et une profondeur de deux cents pieds quatre pouces sur l'autre ligne du côté vers la rue Lafayette et vingt-sept pieds de largeur dans le fond.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Girod, Lafayette et Baronne et désigné par le numéro huit, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, le 9 janvier 1844 et déposé pour référence à l'étude de Edwin Floyd, ancien notaire en cette ville, comme plan No 100. Lequel dit lot mesure vingt-trois pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de cent vingt-huit pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles et à l'usage en commun d'une allée touchant sur la rue Carondelet, ouvrant sur la dite rue Girod, sur une largeur de quatre pieds et une profondeur de cinquante pieds.

Conditions—Un quart ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un crédit de un, deux et trois ans, avec sept pour cent d'intérêt par an, avec billets d'acquéreur portant hypothèque spéciale sur la propriété particulière pour laquelle ils seront donnés, avec les clauses usuelles de garantie, honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement, et le transfert de la police d'assurance, etc. L'acquéreur assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1888, en outre du montant de son enchère.

Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr. notaire, aux frais des acquéreurs.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mars—3, 10, 17, 24, 28 avril.

Succession de Mme A. M Hennen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,859—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Benjamin R. Forman, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHAN, Greffier.
31 mars—31 4 8 avril

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de tout le fonds de marchandises sèches, d'articles de mode et de fantaisie, notions, etc., contenu dans le local No 286 rue Decatur, consistant en marchandises sèches, dentelles, cotons, rubans, mouchoirs, voiles, cols, manchettes, broderies, fourrures, boutons, épingles, chapeaux, gants, jouets, notions, etc—Et un vaste assortiment d'autres marchandises etc., dans ce genre d'affaires; aussi, comptoirs, vitrines, étagères, meubles de bureaux, etc, dans l'affaire de

Rosenthal Bros., vs I. Simon & Bro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,571—En vertu d'un ordre de vente, daté du 2 avril, 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 14 avril 1888, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, No 286 rue Decatur.

Tout le contenu, installations, etc., du dit magasin, consistant en les articles ci-dessus spécifiés et d'autres trop nombreux à énumérer; le tout selon un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 avril—4,7,11,14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lucien Baron vs Emile H. Chevalley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,244—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 17 avril 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 59, nouveau plan, borné par les rues Valence, Cadiz et Water et le Fleuve, mesurant cent vingt pieds de face à la rue Water, la même façade au Fleuve, deux cent vingt pieds sur la ligne qui la sépare avec la balance du dit ilet, la même face sur la rue Cadiz; ensemble avec droits d'accès et toutes les devantures.

Acquis par E. R. Chevalley par acte en partage avec John T. Michel, conformément à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire en cette ville, en date du 31 décembre 1870, dûment enregistré au bureau des transferts livre 98, folio 310.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 mars—15,22,29—avril 5,12,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Eléonore Pochela vs. Alexander C. Winn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,341—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 10 avril 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre terrains avec les améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Annonciation, Aline, Laurel et Delachaise, désignés par les Nos sept, neuf, dix et dix-neuf sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, le 15 septembre 1884 annexé pour que l'on s'y réfère, à un acte de dépôt passé en l'étude de James Fahey, notaire, le 14 octobre 1884, et mesurant au pied américain, d'après le plan, comme suit:

Le terrain No sept mesure trente pieds de façade rue Annonciation, sur cent dix-huit de profondeur, entre lignes parallèles.

Les terrains neuf et dix mesurent chacun trente pieds de façade rue Aline, sur cent dix-huit de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain dix-neuf mesure trente pieds, un pouce et une ligne de façade rue Delachaise, trente pieds de profondeur à la rue Laurel; cent vingt pieds quatre pouces et sept lignes sur la ligne le séparant des terrains Nos un à neuf, et cent vingt pieds et six lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain dix-huit.

Saisis dans la susdite affaire.

Conditions.

1° Comptant pour payer la réclamation due maintenant à la demanderesse, soit six-cent quatre vingt dollars ($680) avec intérêt au taux de huit pour cent par an à partir du 28 novembre 1884 jusqu'à parfait paiement; 50 honoraires d'avocat sur la dite somme de la réclamation de la demanderesse et intérêt, sept dollars frais de copie de l'acte; les frais et charges du procès et de vente ainsi que les taxes de ville et d'Etat dûes sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera jusqu'à concurrence de son enchère le paiement des deux billets de trois cent quarante piastres ($340) souscrits par le défendeur, à son propre ordre et par lui endossés, datés du 28 novembre 1884, et payables respectivement à quatre et cinq ans, à la Banque de l'Union de la Nouvelle Orléans, après leur date, et portant intérêt au taux de 8 pour cent à partir de la date de leur souscription jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque qu'a le vendeur sur la dite propriété concurremment avec la réclamation de la demanderesse, l'acquéreur assumant toutes les obligations du premier acte tel qu'il a été passé pardevant James Fahey, notaire, le 28 novembre 1884, relativement à l'assurance, aux honoraires d'avocat, etc.

3° Le reste du prix de l'adjudication, s'il en est, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 mars—8, 15, 22, 29—5 8 av.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. B. Camors & Cie., vs Cazaux & Sentilles et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 7566—En vertu d'un writ de fieri facias contre Bernard Barthe à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 21 avril 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet No 60, borné par les rues Chippewa, Fulton, Troisième et Quatrième. Le dit lot est désigné par le No 5 et mesure 28 pieds de face à la rue Fulton et 28 pieds 2 pouces de largeur sur la ligne du fond et 116 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui divise le dit lot du lot No 6, et une profondeur de 116 pieds 2 pouces sur l'autre ligne qui divise le lot No 5 du lot No 6, conformément à un plan fait par B Buisson, voyer, le 5 mars 1882, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville.

Acquis par Bernard Barthe de Otto Manske, le 12 mars 1868 par acte passé pardevant J. Cohn, ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau de transfert, livre 93, folio 684.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme la propriété de Bernard Barthe.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 mars—20 27—avril 3 10 17 et 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.

Clara Ann Nelson vs P. J. Isabelle, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,598—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendus le 13 mars 1888 et signés le 19 mars 1888, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus pour effectuer un partage, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 avril 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Clara et Martin, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, le 25 mars 1871, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, daté le 5 mai 1871; le dit lot de terre mesurant en mesure américaine, trente-deux pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur cent vingt-sept pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
27 mars—27—3 10 17 24 28 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Germania Insurance Company vs. Emma Dauney et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 22,643.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié d'un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Trême Deuxième District de cette ville désigné par le numéro Un, dans l'ilet numéro trente-et-un borné par les rues Conti, St-Louis, Marais et Villeré; la dite moitié est la plus près de la rue Marais et mesure trente pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de cent vingt-huit pieds neuf pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 avril—3,10,17,21—mai 1 5

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Joseph E. Copes vs ses créanciers—No 23,560—Division D—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Joseph E. Copes soit convoquée et tenue pardevant John R. Légier, notaire, à son bureau No 58 rue Royale, en cette ville, le SAMEDI, 28ème jour d'avril 1888, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et en attendant, que toutes procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que F. B. Thomas, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 19 mars 1888.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
20mars—3f au 28 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions à l'encan.

Succession de Horatio W. Turner.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,434.

PAR HOEY & O'CONNOR. Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 avril 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 15 février 1888, il sera vendu à l'encan—

1 action de la Bourse au Coton de la Nouvelle Orléans.

2 actions de la Compagnie d'Assurances Teutonia.

Conditions—Comptant avant le transfert.
7avril—7,14,20,21

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons placements d'argent.

Magasin au coin des rues Tchoupitoulas et Lafayette.

Emplacements de commerce occupés et huit bâtisses coin des rues Deuxième et Liberté.

Succession de John Henderson.

No 15,797—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos. 72 et 74, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 30 juin 1887 et du 6 mars 1888, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Quatre magasins en briques à trois étages Nos. 84, 86 et 88 rue Tchoupitoulas et le No 62 de la rue Lafayette, carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Lafayette et Girod, désignés comme les terrains Nos. 1, 2, 3 et 6 contigus les uns aux autres et mesurant comme suit:

Les terrains 1, 2 et 3 mesurent chacun 22 pieds 7 1/5 lignes de façade rue Tchoupitoulas, 22 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur à l'arrière sur des profondeurs variant de 70 pieds 2 pouces et 2 lignes de façade et de profondeur sur rue Lafayette; 71 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne de séparation du terrain 2; 71 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne de séparation du terrain No 3; et 72 pieds 3 pouces sur la ligne de séparation du terrain No 4, étant le côté supérieur vers la rue Girod. Les magasins et les dits terrains portent les Nos 84, 86 et 88 rue Tchoupitoulas.

Le terrain 6 touche aux précédents à l'arrière et mesure 22 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade rue Lafayette sur 66 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles. Le magasin sur le dit terrain porte le No 62 de la rue Lafayette.

Les dits terrains sont bien connus et sont d'excellents emplacements pour le commerce, étant juste un peu plus haut que les établissements de E. J. Hart & Cie et H. R. Gogreve; ils sont occupés comme suit: Albert Mackie, épicier, occupe les Nos 84 et 86 de la rue Tchoupitoulas et le No 62 de la rue Lafayette, à un loyer de $110 par mois; et le No 88 Tchoupitoulas est occupé par la compagnie "National Oil Works Co" à $35 par mois, bail expirant le 30 septembre 1888.

2° Le magasin au coin nord ouest des rues Commerce et Lafayette dans le carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Poydras et Lafayette, et mesure 32 pieds 8 pouces de façade rue Commerce; 87 pieds 4 pouces de profondeur et de façade rue Lafayette; 87 pieds 5 pouces de profondeur du côté opposé et 32 pieds 1 pouce de largeur à l'arrière; le magasin est en briques, à deux étages, est bien situé pour un entrepôt ou manufacture; il est adjacent au entrepôt de MM. Lyon & Daniel et est loué $25 par mois.

3° La rangée de huit maisons en bois dans le Quatrième District de cette ville carré borné par les rues Seconde, Première, St. David et Liberté; il y a quatre terrains désignés par les Nos 13, 14, 15 et 16; ils se touchent et mesurent chacun 26 pieds de façade rue Seconde; les Nos 13, 14, 15 et 16 se touchent et mesurent chacun 26 pieds de façade rue Seconde; les Nos 13, 14 et 15 ont chacun 70 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le No 13 forme le coin des rues Seconde et Liberté, et le terrain No 16 a 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; cette propriété est dans le même carré d'ilet que l'église catholique St. François de Sales et a l'avantage d'être à proximité d'un marché, d'écoles, de chemins de fer, pour rendre la propriété attrayante à des locataires à des taux rémunérateurs.

Conditions—Un tiers ou plus, au gré des acheteurs, comptant; le reste, s'il y a une balance, en billets des acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication, payables à un et deux ans de date, garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur sur la propriété, avec les clauses ordinaires de 5 pour cent pour honoraires d'avocat, assurance des propriétés bâties, etc. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1888, et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant James L. Woulfe, notaire.
7mars—7,19,24 31—7avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Petit cottage No 487 rue Gravier.

Succession de John Janeway.

No 20,671—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 2 mars 1888, il sera vendu à l'encan—

Le cottage No 487 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, Miro et Tonti.

Le lot est le No 2 et mesure 30 pieds 3 pouces de face rue Gravier sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le cottage est recouvert en ardoises, a 2 chambres, cuisine et citerne détachées et grande cour sur le côté et au fond; la propriété est louée par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit d'un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent par an, liens du vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles: l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues en 1888, et déposera 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jas. Fahey, Esq., notaire.
6mars—17 24 31—avril 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre bien amélioré dans la rue Washington, près Esplanade.

Succession de Candide Casanova, veuve en premier mariage de Wm H. Cobb et femme décédée de Joseph Beaulieu.

No 22,541—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 février 1888, il sera vendu à l'encan—

L'ilet de terre bien amélioré, dans le second district de cette ville, borné par les rues Washington, St Jean, Quatrième et Cinquième, composé de vingt-sept lots, qui se touchent et mesurent ensemble 319 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Washington, 323 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue St-Jean, 197 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Cinquième, et 306 pieds 7 pouces de face à la rue Quatrième, le tout plus ou moins. Les améliorations comprennent une maison à un étage avec environ 7 chambres, une cuisine détachée, avec écurie, 2 citernes, etc. Le propriétaire occupe un terrain élevé près de la voie de l'Esplanade et les terrains du Jockey Club et à proximité de quatre lignes de voies ferrées.

Conditions—La moitié ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans avec intérêt à raison de 8 pour cent par an et le privilège du vendeur et toutes les clauses ordinaires de garantie, les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1888, et faire un dépôt au comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Joseph Duvignean, notaire.
18 mars—18 31—avril 7 14 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence élégante de feu Alfred Penn.

No 2 rue South, face à la Place Lafayette, entre Camp et Church, à l'encan, à des conditions libérales.

Succession d'Alfred Penn.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 3,851.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau: No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 mars 1888, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La résidence en briques à trois étages, admirablement située, No 2 rue South, dans l'ilet borné par les rues Camp, Girod, Church et South. Le terrain mesure, à peu près, 50 pieds de face sur chacune des rues South et Girod, sur une profondeur de 150 pieds, s'étendant au travers d'une rue à l'autre.

Cette maison de résidence qui a été bâtie par feu M. Penn pour en faire sa demeure élégante et permanente, elle est donc parfaite sous le rapport de la distribution et le fini des pièces, qui réunissent solidité et confort. Au premier étage, il y a deux vastes salons, une spacieuse salle à manger, un grand corridor, cuisine, office, une blanchisserie, écurie pour voiture à l'arrière, quatre belles chambres à coucher, chambre à bain, cabinet d'aisance et un grand corridor sur la galerie, sur l'aile au troisième étage. Le troisième étage a le même complément d'appartements que le deuxième. Manteaux de cheminée en marbre, gaz partout, citerne, hydrant, cour pavée.

La propriété est louée jusqu'au 8 septembre 1888 au taux de $2400 par an et ne pourra être visitée que par les personnes auxquelles les encanteurs auront donné une autorisation écrite.

La résidence fait face au Lafayette Square et permet de voir toutes les bâtisses du voisinage, un des plus attrayants qui soient pour une demeure vaste et centrale.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à crédit de un et deux ans en paiements égaux, portant intérêt de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement, avec la clause pénale de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets, les bâtisses assurées et une police transférée aux détenteurs des billets; le tout garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur, privilège et toutes les clauses de garantie. L'acquéreur assumera de toutes les taxes dues durant 1888; et un dépôt de 10 0/0 comptant sera exigé au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 mars—20 31—avril 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et résidence No 63 rue Patterson,

A Alger, 5ème district.

Succession de Philip Schaefer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 23,150.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 14 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1888, il sera vendu à l'encan—

Le magasin et la maison de résidence No 63 rue Patterson, à Alger, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Lavergne, Delaronde et Verret. Le lot est désigné comme le No 4 et mesure, au pied français, 30 pieds de face à la rue Patterson, sur 103 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La maison se compose d'un grand magasin sur la façade, d'une salle à manger, et de 4 chambres, avec mansardes dans le haut; il y a, en outre, cuisine, citerne, hydrant, la cour, etc. Le tout est situé dans un édifice séparé à deux étages avec quatre chambres. Cette propriété est située entre les ferries et dans le centre des affaires du district.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, avec intérêt à 8 pour cent par an, garanti par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, et toutes les clauses de garantie ordinaires pour honoraires d'avocat, assurance, etc. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour 1888 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant James Fahey, notaire.
11 mars—11,24,31—avril 1,7

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées dans le Deuxième District.

La bâtisse de valeur à trois étages, couverte en ardoises, en bon état, avec verandah en fer, No 203 rue de Chartres, entre les rues Dumaine et Ste-Anne, à proximité de la cathédrale et du marché français.

Le cottage à deux étages couvert en ardoises, No 301 rue Dumaine, entre les rues Derbigny et Roman.

Un cottage simple No 411 rue des Ursulines, entre les rues Tonti et Rocheblave.

Succession de Mme Emilia Charbonnet, veuve de Joseph Llado.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans "Division A"—No 23,185.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville.—Le SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans Division A, daté le 23 mars 1888, il sera vendu à l'encan les propriétés décrites ci après, à savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 203, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dumaine, Royale et Ste Anne, mesurant 30 pieds de face à la rue de Chartres sur 180 pieds de profondeur. Toutes mesures françaises.

Les améliorations comprennent une maison en briques à trois étages recouvertes en ardoises avec verandah en fer, ayant au rez de chaussée une grande chambre, qui sert maintenant de pharmacie, une petite chambre au fond et un corridor; au second étage, salons doubles, chambres à coucher et galerie derrière; au troisième étage, salon, 2 chambres à coucher, cabinet et galerie derrière. Des dépendances ayant 3 chambres au rez-de-chaussée et trois à l'étage supérieur.

Dans la cour un aquarium, vignes, jardin avec fleurs, lavoir, poulailler, écurie, puits, citernes et lieux d'aisance.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet d'assessment No 315 borné par les rues Ursulines, Hôpital, Tonti et Rocheblave, mesurant 32 pieds de face à la rue Ursulines sur 98 pieds de profondeur et portant le numéro municipal 411 rue des Ursulines.

Les améliorations comprennent un cottage simple ayant 2 chambres, 2 cabinets et galerie derrière cuisine ayant 2 chambres, citerne et lieux d'aisance.

3° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Derbigny, Roman et St Philippe, désigné comme lot No 46 de l'ilet sur un plan de Joseph Pilié, voyer, daté le 15 mars 1832, et sur un autre plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté le 30 septembre 1850, déposé au bureau de A. Hero, jr. notaire en cette ville, comme plan No 61. D'après le dernier plan mentionné, le dit lot mesure en mesure américaine, 42 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Dumaine, sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage à deux étages recouvert en ardoises, ayant 2 chambres au rez-de-chaussée et 2 chambres à l'étage supérieur, citerne et lieux d'aisance. Le hangar faisant face à la rue appartient au locataire actuel.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance à un et deux ans à partir de la date de l'adjudication, en billets à ordre des acquéreurs garantis par hypothèque, avec toutes les clauses et conditions ordinaires et portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'à paiement. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1888 en dessus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Martin Voorhies, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
31mars—31—7,14,21,28 avril—5mai

AVIS AUX CREANCIERS.

In Re La Louisiana Insurance Company demandant la forfaiture de la Charte, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21,757—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par L. Placide Canonge, liquidateur des créanciers de cette compagnie ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEHAN, Greffier.
5 avril—5, 10,14.

Mme Barbara Glaser, veuve Adolph Nikoll vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20 367—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par George C. Bohne, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEHAN, Greffier.
3 avril—3 5 12.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Edward I. Hall vs ses créanciers—No 23,627—Division A.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward I. Hall au bénéfice de ses créanciers soit acceptée et qu'une assemblée des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, Esq., notaire, en cette ville, JEUDI, le 12me jour du mois d'avril 1888, à 11 h. a. m., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, pour nommer un syndic, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient se présenter devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 26 mars 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D RANKIN, Député Greffier.
28 mars—3f au 12 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Wm H. Heyl vs ses créanciers—No 23,453—Division A—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire, Wm H. Heyl soit et est par le présent acceptée pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers ait lieu et soit tenue pardevant John R. Légier, notaire, à son bureau, No. 58 rue Royale, en cette ville, le MARDI, 10ème jour du mois d'avril 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que E. J. Méral, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans 8 mars 1888.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 mars—3 fois 30 j.

Mme Veuve J. B. Slawson et al. vs. Sallie B. Seddon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,551—Attendu que William C. Seddon, de la ville de Baltimore, Etat du Maryland, tuteur de la mineure Sallie B. Seddon, par l'entremise de John G. Devereux, son agent dûment reconnu, a fait application dans cette Cour, pour l'autorisation de prendre possession du et de transférer de l'Etat de la Louisiane, à la ville de Baltimore, Maryland, la propriété appartenant à la dite mineure.

Avis est par le présent donné à ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les trente jours suivant la première publication de cet avis, pourquoi l'application du dit gardien ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
EUG. DIÉRETÉ, Député Greffier.
Nouvelle-Orléans, 21 mars 1888.
22 mars—4f de 30 j.

PAR LE CONSTABLE.

Pascal Lapuyade contre Jean Buriks.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 10,401.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan publique, à la résidence du plaignant, encoignure … et Gentilly, dans le Troisième district de cette ville, le MERCREDI, 18 avril 1888, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq vaches, un taureau, une génisse, une …, bidons à lait, un lot de vieux meubles, une charrette à provisions, une balance, une charrette à lait et un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
6avril—6 12 18.

Emile Augaud contre A. Sais & L. Brualinne.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 10,351—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 90 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 7 avril 1888, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
26 mars—26—avril 3 7

W. H. Graham contre Mathew Durnan

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No. ——En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère à mon entrepôt, No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 7 avril 1888, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité
27 mars—27—avril 3 7

Succession de Veuve P. H. Mousseaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,098—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Numa Lanary, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHAN, Greffier.
30 mars—30 av 4 8

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Charmante résidence rue Robertson No 491 près du marché St-Bernard et des chars de la rue Claiborne.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 7 avril 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St. Charles, Nos 72 et 74.

Cette jolie propriété située dans le Troisième District, dans l'ilet borné par l'avenue St-Bernard et les rues Villeré, Robertson et Annette, mesurant 30 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Robertson, sur une profondeur vers la rue Annette de 160 pieds 3 pouces, 51 pieds de profondeur sur la ligne opposée, de là ouvrant à angle droit 1 pied 9 pouces sur une ligne parallèle à la rue Robertson, sur une seconde profondeur de 110 pieds 3 pouces jusqu'à la ligne du fond qui mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de large, ensemble une jolie résidence à étage, couverte en ardoises, contenant au premier étage deux salons avec porte à coulisse, salle à manger, vestibule et trois pièces touchant à la maison principale, lieux d'aisance, chambre à bain, etc., etc.

A l'étage supérieur vestibule, six chambres à coucher, galeries sur le devant à chaque étage ainsi que sur le derrière, hangar pour bois et charbon, deux belles cuves en fer fournissant l'eau aux deux étages, installation de gaz, cour en partie briquetée et une jolie grille en fer sur la façade. Voir le plan à la Bourse. Le tout en très bon état.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt de date. L'acquéreur se soumettra aux clauses pénales d'usage et déposera 10 0/0 du montant du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant O. Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1888.
31 mars—

Résidence à étage rue Liberté No 414 près du Marché Keller.

Magnifique terrain, dans un bon voisinage, formant encoignure aux rues Galvez et Kerlerec

Un ilet de terre faisant face à la rue du Canal.

Terrains vacants dans le Second, Troisième Districts et dans la ville de Carrollton.

Succession de Robert Joseph Ker.

No 20,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 7 avril 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. en date du 20 janvier 1888, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir:

PREMIER DISTRICT.

1 **Deux certains lots de terre**, situés dans le Premier District de cette ville désignés par les Nos 2 et 3 dans l'ilet compris entre les rues Liberté, Howard, Tchoupitoulas et Félicité lesquels lots de terre mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Liberté, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une maison basse divisée entre quatre corps de logis et chaque corps de logis contenant deux chambres et galerie devant, dans la cour deux bâtisses séparées chacune contenant quatre chambres, cinq citernes, lieux d'aisances, etc. Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

SECOND DISTRICT.

2° Un ilet de terre divisé en 26 lots, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement situé dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Douane, Clarke et l'avenue Hagan, lequel ilet de terre mesure 277 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue du Canal, même façade à la rue de la Douane, 313 pieds 4 pouces de face à l'avenue Hagan et la même façade à la rue Clarke.

3° Deux lots de terre situés dans le même district, faubourg Jackson, désignés par les Nos 3 et 4 de l'ilet No 5. Lesquels lots de terre mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St Louis entre les rues Olympia et St Patrick sur 111 pieds 5 pouces de profondeur et borné par la rue Conti.

4 **Seize lots de terre** situés dans le même district désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement, dans l'ilet compris entre les rues David, Dorgenois, Toulouse et l'avenue de Carrollton, St-Pierre. Lesquels lots de terre ont les dimensions suivantes, savoir:

Les lots Nos 1 et 10, 33 pieds 4 pouces de face à l'avenue de Carrollton; les lots Nos 2 à 9, 30 pieds 2 pouces de face à l'avenue de Carrollton et tous les susdits lots ont 120 pieds de profondeur; et les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 mesurent chacun 29 pieds de face à la rue St Pierre sur 123 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur; et le lot No 16 33 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue David sur 120 pieds 7 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St Pierre

5° **Dix certains lots de terre** situés dans le même District désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 19, 20, 21 et 22, dans l'ilet compris entre les rues Cortez, Telemachus, Bienville et Conti. Lesquels mesurent, savoir: Le lot No 6, 34 pieds 7 1/2 pouces de face à la rue Conti sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur. Les lots Nos 7 et 8, chacun 34 pieds 4 pouces de face à la rue Conti, sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur

Le lot No 8 formant encoignure aux rues Conti et Telemachus.

Les lots Nos 9, 10 et 11 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Telemachus, sur 138 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur

Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Bienville et Cortez et mesure 31 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Bienville sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur et face à la rue Cortez

Les lots Nos 20, 21 et 22 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Cortez sur 138 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur.

TROISIÈME DISTRICT.

6° Cinq lots de terre contigus situés dans le 3me District de cette ville désignés par les Nos 22, 23, 24, 25 et 26 dans l'ilet compris entre les rues Galvez, Columbus, Kerlerec et Johnson et ayant les dimensions suivantes, savoir:

Le lot No 25 formant l'encoignure des rues Galvez et Kerlerec et a 36 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Galvez, 68 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Kerlerec, 75 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Columbus et 31 pieds 6 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 24 36 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Galvez, 75 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne vers le lot No 23, 82 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 31 pieds 6 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 23 30 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Galvez, 82 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 24, 89 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 31 pieds 6 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 22 36 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Galvez, 89 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne vers le lot No 23, 96 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 31 pieds 6 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 8, 44 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Galvez, 153 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur vers la ligne du lot No 22, 100 pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Colombus de là se rétrécissant à angle droit 31 pieds 4 pouces 2 lignes vers la rue Kerlerec, de là sur une seconde profondeur de 48 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne vers la rue Colombus et 47 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne du fond.

7° Un lot de terre de forme triangulaire situé dans le même district, désigné par le No 3, dans l'ilet renfermé par les rues Rocheblave, Kerlerec, Columbus et Dorgenois, lequel lot de terre mesure 223 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur de 92 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne … et 237 pieds 4 pouces 7 lignes sur l'autre côté du triangle.

8° Un lot de terre situé dans le même district et ville, désigné par le No 2, dans l'ilet renfermé par les rues Rocheblave, Kerlerec, Columbus et Dorgenois, mesurant 37 pieds 1 pouces 5 lignes de face à la rue Rocheblave, 39 pieds 6 pouces 0 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de 96 pieds 5 pouces 0 lignes sur le côté du lot No 1, et 82 pieds 8 pouces 3 lignes du côté du lot No 3.

DANS LA VILLE DE CARROLLTON.

9° Douze lots de terre situés dans la ville de Carrollton, faisant maintenant partie de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 20, 21, 22, 23 et 24, dans l'ilet No 12, renfermé par les rues de la Levée, Anne, Adams et Hillary; les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Anne sur 100 pieds de profondeur; le lot No 1 forme l'encoignure aux rues Adams et Anne.

Les lots Nos 11 et 12 mesurent chacun 31 pieds 5 pouces 0 lignes de face à la rue Adams, sur 137 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 24 forme l'encoignure des rues Levée et Adams et mesure 80 pieds 1 pouce de face à la rue Levée, 68 pieds sur la ligne de division du lot No 23 et 101 pieds sur la ligne de division du lot No 14.

Le lot No 23, 30 pieds de face à la rue de la Levée, sur 68 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 24, 94 pieds sur la ligne de division du lot No 22 et 40 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 22, 30 pieds de face à la rue de la Levée sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 21, 94 pieds sur la ligne de division du lot 23, 19 pieds 5 pouces de largeur sur la ligne de division du lot No 13 et 17 pieds sur la ligne de division du lot No 14, et les lots Nos 20 et 21 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue de la Levée sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses de sécurité d'usage. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1888.

Acte de ventes pardevant Henry E. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent sur le montant des adjudications sera exigé comptant sur les lieux.
7mars—7 10 17 24 31—7avril.

Deux magnifiques ilets de terre sur les rues de la Commune et Gravier.

Vente de syndic.

Robert Morris vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,852.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 7 avril 1888, il sera vendu à midi à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 février 1888, les propriétés suivantes:

Deux ilets de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 66 et 67. L'ilet 66 est renfermé par les rues Commune, Gravier, Pierce et Scott et contient 32 lots de terre mesurant ensemble 324 pieds 10 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Commune et Gravier et 425 pieds 6 pouces 2 lignes sur chacune des rues Scott et Pierce et l'ilet 67 … Avenue du Canal, lequel ilet contient 53 lots de terre et mesure ensemble 602 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue de la Commune, 612 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier, 432 pieds 2 pouces 6 lignes de face à l'Avenue Carrollton; 425 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Pierce. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant

Actes de vente pardevant P. L. Fourchy.
3mars—3 10 17 24 31—7avril.

AVIS DE SUCCESSION

Succession de Mme Françoise Arsène Décalongue, Veuve de Charles E. Dubreuil.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,631—Division D—Attendu que Forester Dolhonde a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Françoise Arsène Décalongue, veuve de Charles E. Dubreuil, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEHAN, Greffier.
30 mars—30—4 8 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

GRANDE VENTE —DE— Résidences, Emplacements d'affaires, Terrains, Ilets de terre, —Situés dans les— Premier, Deuxième, Troisième, Quatrième et Sixième Districts de la Nouvelle-Orléans,

Pour le compte des héritiers absents de feu S. H. Davis Jr.

A des conditions faciles, à long crédit.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur, Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 14 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, près Gravier, il sera vendu à l'encan—

1° Plusieurs propriétés désirables dans le Premier, Quatrième et Sixième Districts, et les propriétés qui suivent:

DANS LE DEUXIEME DISTRICT

2° Deux terrains, avec une maison en bois à un étage, rue Hôpital, entre Miro et Tonti.

3° Une maison en bois à un étage, connue par le No 69 rue Franklin.

4° Une maison en bois à un étage, connue par le No 64 rue Tremé.

TROISIEME DISTRICT.

5° Une grande résidence en bois à deux étages, avec deux terrains, connue par le No 407 Chemin du Bayou, entre Miro et Tonti.

6° Une maison en bois rue Kerlerec, avec deux terrains sur la rue Kerlerec, près Miro.

7° Deux maisons en bois, No 83 rue Montégut.

8° Maison en bois rue Canal St-Bernard, entre Prieur et Roman.

9° Trois maisons en briques à un étage, Nos 49, 50 et 51 rue North Peters, près les Champs-Elysées.

10° Deux maisons en bois à un étage dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, Clouet et Montégut. Pour les mesurements des terrains et plus amples informations voir les plans de Paul Andry, dessinateur, exposés à la Bourse des Encanteurs, et les descriptions des annonces voir le "Times-Democrat."

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec 7 pour cent d'intérêt, etc., etc.

Les actes de ventes pardevant Edgar Grima, notaire.
24 mars—24 31—avril 7 14

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Troisième District—Trois terrains de valeur.

Succession de Edward Connelly.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Dossier No 23 208.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—Bureau No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 14 avril 1888, à midi, à la Bourse d'Encan des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date du 7 mars 1888, dossier 23,208, pour le compte de la succession ci dessus, il sera vendu—

Trois lots de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet 296 borné par les rues Rampart, Alexander (anciennement Kentucky) Bourgogne et Rampart désignés par les numéros 14, 15 et 16, mesurant comme suit, à savoir:

Les lots Nos 14 et 15 mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur entre lignes parallèles de 106 pieds 6 pouces et 3 lignes. Le lot No 16 forme l'encoignure des rues Remparts et Alexander (anciennement Kentucky) et mesure 26 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur et de face à la rue Alexander (anciennement Kentucky) de 106 pieds 6 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, au pied américain. Les mesurements ci-dessus sont plus ou moins conformément à un plan récent fait par Stewart & Hoffman, voyers, en date du — mars 1888.

Conditions—Comptant, un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sera exigé pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes dues et exigibles en 1888.
11 mars—11 13 18 25—1 8 14 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellents placements d'argent, aux conditions les plus libérales: un tiers ou plus comptant.

Entrepôt de valeur et maison de résidence dans le premier district.

La maison de résidence en briques à deux étages No 165 rue Foucher, aujourd'hui Constance.

Le terrain de valeur avec les bâtisses contiguës à la propriété précédemment citée.

La propriété de valeur (entrepôt) No 70 rue Delord.

Les bâtisses et le terrain de valeur attenants à l'entrepôt ci-dessus.

Succession de J. S. Aitkens et de Mme Catherine Aitkens, sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossiers Nos 5 417 et 21 378.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, Encanteur—Bureau, No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de J. S. Aitkins, signé par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division A, daté du … décembre 1887, … dossier No 21,375 et l'autre, dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Aitkens, épouse de J. S. Aitkens, signé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, daté du 6 janvier 1888, Dossier No 5417, pour le compte des successions de J. S. Aitkens, et de Catherine Aitkens, sa femme, à l'encan il sera vendu—

1° Deux terrains de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Magazine, Foucher, Delord et Poeyfarre, et désignés par les Nos 15 et 16 sur un plan de G. T. Dunbar, voyer, le 15 novembre 1850, et déposé comme plan No 46 dans le livre des plans No 2, en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville; pour dire les deux terrains se touchent et mesurent chacun 31 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Foucher sur 113 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec le droit de l'usage en commun avec d'autres terrains, ainsi que le porte le dit plan, toutes mesures américaines.

Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques, à deux étages, portant le No 165 de la rue Foucher, aujourd'hui rue Constance, avec tous les hangars et les bâtisses de dépendances.

2° Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Louisa, aujourd'hui Calliope, Delord et Poeyfarre, aujourd'hui Commerce, désignés par les Nos 7 et 8 et mesurant, au pied américain, comme suit:

Le terrain No 8 touche au terrain No 9 et mesure 22 pieds 5 pouces 6 lignes de façade rue Delord; 25 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la limite inférieure; 73 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur du côté du terrain No 9; et 82 pieds 6 pouces de profondeur du côté du terrain No 7.

Le terrain No 7 touche au terrain No 8 et mesure 22 pieds 5 pouces 6 lignes de façade rue Delord; 20 pieds 11 pouces et 4 lignes à l'arrière, 82 pieds 6 pouces de profondeur du côté du terrain No 8; 91 pieds 4 lignes de profondeur du côté vers la rue Tchoupitoulas.

Les améliorations comprennent un entrepôt d'un étage en briques portant le No 70 rue Delord.

Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins, d'après des plans récents de Stewart et Hoffman, voyers, en date de décembre 1887, et aujourd'hui montrés sur les lieux de la vente.

Aussi, à la même heure et au même endroit, sera vendu le banc No 23 de l'Eglise St-Patrick, rue du Camp, près Girod.

Et un lot de comptes ouverts, d'après la liste entre les mains de l'encanteur.

Conditions—Pour les propriétés foncières, un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 0/0 payables comptant sur les lieux pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Alphonse Philips, notaire, aux frais des acquéreurs qui paieront les taxes dues et exigibles en 1888.
7 mars—7,11 18,25 mars—1,7 avril

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Sixième District.

Succession de Mme Elizabeth Brettheur, veuve en premières noces de Michel Clark et épouse de George Alexander.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 23,398.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, Encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet, MARDI, 17 avril 1888, à 10 heures A. M., à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 15 mars 1888, Dossier No 22,272 pour le compte de la susdite succession, il sera vendu—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Preston, Calhoun et Market et Dryades, désigné par la lettre "A" et propriété Foucher, et mesurant 81 pieds et 6 lignes de face à la rue Market, 88 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue …, … et 3 lignes sur la ligne qui la divise du lot "B" et une largeur de 81 pieds 6 pouces dans le fond, et est composé d'une portion des lots 18, 19 et 20, sur un plan annexé à un acte de … passé pardevant S. Magner, ancien notaire, le 12 juin 1867.

Aussi—A la même heure et emplacement, et pour le compte de la même succession, il sera vendu—

Un lot de propriétés mobilières, conformément à un inventaire déposé au bureau du greffier de l'Hon. Cour ci-dessus décrite.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes dues et exigibles en 1888.
16 mars—16, 23, 30—6, 13, 17 av

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charles Reiferscheid.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,690—Division B—Attendu que Gabriel Villeré, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Reiferscheid, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHAN, Greffier.
5 avril—5,10,14

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sur l'avenue St. Charles, un emplacement charmant, pour bâtir, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, 96x150 pieds de face à l'avenue St. Charles, 66 1/2x192 pieds face à l'avenue de la Louisiane.

Succession Samuel P. Blanc, décédé.

A l'encan, avec un long crédit.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 28 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", en date du 27 mars 1888, Dossier No. 23,304, pour le compte de la succession de Samuel P. Blanc, décédé, à l'encan il sera vendu:

SUR L'AVENUE ST-CHARLES.

1° Trois terrains de valeur, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Toledano et l'avenue de la Louisiane, désignés par les Nos 1, 2 et 3 qui se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à l'avenue St Charles sur une profondeur de 150 pieds, bien élevés et avec de jolis arbres.

SUR L'AVENUE DE LA LOUISIANE.

2° Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et touchant sur la ligne du fond désigné comme Nos 4 et 5. Le lot No 4 mesure 30 pieds de face et le lot No 5, mesure 33 pieds 6 pouces de face, les deux terrains sur l'avenue de la Louisiane sur une profondeur de 192 pieds, le tout plus ou moins entre lignes parallèles au pied américain, conformément à un plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente.

Les améliorations sur les lots 4 et 5 consistent en un cottage, avec cave, hangar, etc., et plusieurs arbres, entourages, etc.

Les cinq lots ci-dessus représentent au public un charmant, éligible emplacement à bâtir, en la ville de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans, avec huit pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses de garanties usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1888, en sus du prix de leur enchère et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant sur les lieux.

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
28 mars—28—avril 1,8,15,22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage en bois,

Au coin des rues Zimple et Clinton.

Huit beaux terrains,

Propres à bâtir, touchant au cottage précédent,

A Carrollton, Septième District

Succession de John Reilly, décédé.

A vendre par terrain,

A un long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 21 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 août 1886, docket No 12,066, pour le compte de la succession de John Reilly, décédé, et sera vendu à l'encan—

Neuf certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville (Carrollton), dans l'ilet No 125, borné par les rues Zimple, Third, Clinton et Hillary, désignés par les Nos 12 à 20 inclusivement, qui se touchent et mesurent comme suit: Les lots Nos 12 et 20 mesurant chacun 32 pieds de face et les lots 13 à 19 inclusivement chacun 30 pieds de face sur la rue Zimple sur une profondeur de 120 pieds chacun. Le lot No 12 forme l'angle des rues Zimple et Hillary, et le No 20 l'angle des rues Zimple et Clinton.

Les améliorations sur le lot No 20 consistent en un **cottage en bois**, avec trois chambres, citerne, hangar, etc.

Cette propriété se trouve dans un quartier florissant, à quatre îlets seulement de l'avenue St Charles, et le terrain est élevé, etc.

Les mesures ci-dessus sont toutes en plus ou moins, et conformes à un plan par Williams et Patton, architectes, que l'on pourra voir le jour de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, avec 8 pour cent à partir du jour de la vente, hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, garantie, 10 pour cent de dépôt comptant sur les lieux et l'acquéreur assumant, en outre du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1888.

Actes de vente pardevant Andrew Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.
18mars—18,25—1,8,15,21avril

Succession de Duncan F. Kenner.

No 21,664.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

La propriété de choix et attrayante

—CONNUE COMME LA—

RÉSIDENCE BRINGIER,

Occupant toute la façade de l'ilet sur la rue Carondelet, entre Melpomène et Terpsichore.

Avec façades sur les rues Baronne, Melpomène et Terpsichore.

Intérêt dans la Presse à Coton Southern.

Terrain rue St. Philippe.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet, le SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu de trois ordres de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, désignant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division "B", actuellement décédé, le 28 décembre 1887, et le 3 et le 9 janvier 1888, et avec consentement des parties intéressées, il sera vendu à l'encan, à savoir:

1° **Une portion de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Terpsichore et Melpomène, et connue comme la résidence Bringier, et mesurant 252 pieds 9 pouces et 4 lignes de face sur la rue Carondelet, 253 pieds 6 pouces sur la rue Melpomène, 212 pieds 2 pouces sur la rue Terpsichore et 212 pieds de face à la rue Baronne.

Le tout devant être subdivisé en terrains et vendu conformément à un plan exposé à la Bourse des Encanteurs.

2° **La trente-deuxième partie indivise** de ces deux îlets de terre et les bâtisses qui s'y trouvent, connu comme le "Southern Cotton Press" à savoir:

(a) Un ilet de terre dans le Premier district de cette ville, borné par les rues Claiborne, Willow, Poydras et Lafayette; et

(b) Un autre ilet de terre situé dans le même district borné par les rues Poydras, St Magdalène, Lafayette et Ste-Adèle.

3° **Un lot de terre irrégulier** situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St Philippe, Rocheblave et Tonti, mesurant 38 pieds, 10 pouces 5 lignes de face à la rue St Philippe, 96 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de 169 pieds 4 pouces 4 lignes sur le côté qui se trouve après Tonti et 161 pieds 2 pouces 6 lignes sur le côté qui se trouve après la rue Rocheblave.

CONDITIONS.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, la portion à crédit sera garantie par des billets de l'acquéreur à son propre ordre, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte de vente renfermera la clause de 5 pour cent pour frais d'avocats. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur, avec toutes les clauses usuelles et habituelles. Les taxes dues et exigibles en 1888 devront être payées par les acquéreurs.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant N. B. Trist, notaire public. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
4mars—4,10,17,24,31—7avril

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

Westinghouse Electric Company vs. Southwestern Brush Electric Light & Power Co.

A la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, Nos 11,671, 11,673, 11,675, 11,676, 11,678, 11,621.

EN VERTU DE SIX WRITS DE FIERI facias à moi adressés dans les affaires ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le SAMEDI, vingt-huitième jour d'avril 1888, à midi, à l'entrée principale de la Douane rue du Canal, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Perdido, Remparts et Gravier, mesurant 93 pieds 9 pouces de face à la rue Dryades sur une profondeur de 85 pieds 11 pouces, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par Pilié & Depouilly, daté le 30 janvier 1866; ensemble avec les matériel et appareil électriques situés sur la dite propriété comme installations, comprenant des machines, bouilloires, chauffeurs, pompes, shafting connections, belting, dynamos et autre appareil électrique, d'après l'inventaire enregistré au bureau du marshal.

2° Trois jeux de bouilloires, connections par vapeur et pompes, le tout au complet au local loué de James A. Maxwell, 104 rue Dryades.

Une machine démontée et un lot de matériel électrique, outils, appareil et meubles de bureau, d'après un inventaire enregistré au bureau du marshal.

4° Un wagon à quatre roues, deux jumpers, un gig à deux roues, deux chevaux, deux jeux de harnais.

5° Trois mille poteaux à lumière électrique et environ cinquante milles de fils de cuivre, plus ou moins, érigés, posés le long des rues et endroits détaillés dans l'inventaire enregistré au bureau du marshal.

Une tour de 175 pieds située au coin des rues Dryades et Melpomène et une tour de 145 pieds située au coin des rues St-Claude et Champs-Elysées.

6° Tous les droits, privilèges et franchises accordés par la ville de la Nouvelle-Orléans au Southwestern Brush Electric Light & Power Co. ou ses représentants sous les ordonnances suivantes: No 7528, série d'administration daté le 28 décembre 1781; No 7913, série d'administration, daté le 28 juin 1882 et No 602, séries du Conseil daté le 15 avril 1884.

7° Un lot de convertisseurs, fils de fer, lampes et installations se trouvant au local détaillé d'après un inventaire enregistré au bureau du Marshal.

8° Tous les droits, titres et intérêt du Southwestern Brush Electric Light & Power Co. dans divers contrats pour l'éclairage électrique, d'après un inventaire enregistré au Bureau du Marshal.

Conditions.—Comptant au moment de la vente; et l'acquéreur des contrats pour la lumière électrique mentionnés ci-dessus, assumera toutes les obligations du Southwestern Electric Light & Power Company sous les dits contrats.

Nouvelle Orléans, 27 mars 1888.
R. R. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.
27 mars—27 mars—avril 3, 10, 17, 24, 28.

Pianos, instruments à musique.—La maison Philippe Werlein, rue du Canal, 135, possède un vaste assortiment de pianos de tous les fabricants célèbres étrangers et américains, et les vend à des conditions très acceptables.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de valeur dans le Deuxième —ET LE— Troisième Districts.

Nos 366 et 368 rue Amour, entre St. Antoine et Mystérieuse. Une maison en bois à double corps de logis à un étage.

No 257 rue de Chartres, entre les rues Ursulines et St. Philippe, près de l'EGLISE ST. MARIE. Elégante résidence en briques à deux étages avec attic pour famille.

Succession de Salvador Fernandez.

No 11,937.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, il sera vendu, à la **Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre le Commercial Place et la rue Gravier**, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 5 mars 1888 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession ci-dessus, la propriété de valeur décrite ci après, à savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et servitudes, privilèges et appartenances, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Amour, St-Antoine, Craps et Mystérieuse**, mesurant en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Amour, 92 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne du côté vers la rue St-Antoine; 10 pieds 9 pouces 11 lignes sur l'autre ligne de côté et 27 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur au fond, d'après un plan de Louis H. Pilié daté le 13 mai 1850, et déposé au bureau de P. E. Laresche, ex-notaire en cette ville. Etant la même propriété acquise par le feu Salvador Fernandez de Vincent Galoso, d'après un acte passé pardevant A. Chiapella, notaire, le 6 février 1855. Enregistré au bureau des aliénations de cette paroisse, dans le livre No 64 folio 629.

Les améliorations comprennent une maison à double corps de logis en bois à un étage avec 4 chambres, cuisine en bois avec 2 chambres, water-works, lieux d'aisance, etc., connu par les numéros municipaux 366 et 368 rue Amour.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 49, borné par les rues **Chartres, St. Philippe, Royale et Ursulines**. Le dit lot est en mesure américaine 29 pieds 10 pouces et 1 ligne de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 128 pieds et 7 pouces sur la ligne de côté vers la rue St. Philippe et sur la ligne de côté vers la rue des Ursulines, une profondeur comme suit: Une première profondeur de 63 pieds et 10 pouces, à laquelle profondeur la propriété s'élargit de 2 pieds et 6 pouces et ensuite une seconde profondeur de 24 pieds et 6 pouces, où il se rétrécit de 2 pieds et 6 pouces, et a ensuite une troisième profondeur de 30 pieds et 3 pouces et une largeur au fond de 29 pieds, 9 pouces et 2 lignes; étant la même propriété acquise par Salvador Fernandez de Joseph Sauvinet, d'après un acte pardevant L. T. Caire, notaire en cette ville, à la date du 29 mars, 1843, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 34, folio 73.

Les améliorations comprennent une élégante résidence de famille en briques à deux étages avec attic, No 257 rue de Chartres, ayant balcon sur la rue, un salon et une salle à manger, un grand corridor au rez-de-chaussée, 4 chambres à coucher et corridor à l'étage supérieur et 2 chambres dans l'attic; une cuisine en briques à deux étages avec 4 chambres au rez de chaussée et 4 chambres à l'étage supérieur; cour carrelée et briquetée, citerne, waterworks, allée sur le côté, etc.

Etant à proximité de **l'Eglise Ste-Marie, du Marché Français** … résidence confortable.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance en deux versements égaux payables en un et deux ans de la date de la vente, lesdits paiements seront représentés par des billets de l'acquéreur à son ordre et endossés par lui, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte de vente renfermera la clause d'assurance pour le montant du billet, la clause de 5 0/0 pour frais d'avocat, et toutes les autres clauses usuelles.

L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1888, et fera au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

Actes de vente pardevant James Fahey, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
6 mars—6 10 17 24—21—7 avril

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence désirable à 2 étages dans le Sixième District, aussi 4 terrains touchant à la propriété ci-dessous.

Succession de Patrick Donnelly.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 22,650.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour en date du 30 décembre 1887 et un autre ordre du dit juge portant la date du 16 février 1888 amendant le dit ordre du 30 décembre 1888 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 272, borné par les rues Foucher, Aline, Chestnut et Camp, désigné par le No 10 et mesurant 31 pieds de face à la rue Foucher sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison …

2° Un autre lot de terre dans le même ilet désigné par le No 11 et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut, sur une profondeur de 125 pieds …

3° Un autre lot de terre dans le même ilet désigné par le No 12, touchant au No 11 et mesurant 31 pieds 3 pouces sur la rue Chestnut sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même ilet, désignés par les Nos 13 et 14 et mesurant chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison en bois solidement bâtie, à deux étages et double corps de logis, couverte en ardoises, ayant huit chambres …, avec cuisine, hangar, écurie, etc. … située à proximité de plusieurs lignes de chars, marché, école, église etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, avec toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an, 5 pour cent en honoraires d'avocat, en cas de procès pour effectuer la collection.

Acte de vente pardevant Alphonse Philips, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur assumera en sus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1888.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
4 mars—4 11 18 25—avril 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu du magasin de Quincaillerie, …

Dans l'affaire de Wm H. Heyl vs. ses Créanciers. Cour Civile de District paroisse d'Orléans Division A., No 23,453. "Saisie provisoire de syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—LUNDI, 9 avril 1888, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 178 rue d'Orléans entre Marais et Villeré, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la dite Cour, date du 23 mars 1888, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite:

Le contenu du dit magasin comprenant un assortiment général de quincaillerie pour bâtisses etc. … Le tout selon un tableau …

Conditions—Comptant avant livraison.
27 mars—3, 8 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un morceau de terre de valeur dans la paroisse Calcasieu.

Dans l'affaire de la Veuve P. Pavia vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 17,426.

Vente de syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon Albert Voorhies, juge de la dite Cour, en date du 28 février 1888, je procéderai à la vente de la moitié indivise de l'intérêt du dit vendeur dans la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre dans la paroisse de Calcasieu, Etat de la Louisiane, désigné comme lots 2, 3 et 4, de la section 14 et … de la section fractionnelle 15, dans le township 12, rang 3 sud, deux ouest, … ayant 151 acres et 96/100 de acre.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Benj. …, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent … sur les lieux, pour lier la vente.
1er mars—1,3,10,17,24,31—avril

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

J. B. Camors and Co. vs. Cazaux & Sentilles & als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7 566—En vertu d'un writ de fieri facias contre Bernard Barthe à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 avril 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Robin et Terpsichore, formant le coin des rues Magazine et Robin, et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Magazine …

Acquis par Bernard Barthe de Mme Catherine Baltz le 8 mai 1873, par acte passé pardevant R. J. Ker, ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau des transferts, livre 101, folio 700.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Bernard Barthe.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans,
20 mars—20,27—avril 3,10,17,21